[illegible] Cercle. Le coffre-fort était ouvert, la serrure [illegible] [illegible]

Gouwy proteste de son innocence. Il n'a jamais été condamné.

LES TEMOINS

On fait l'appel des témoins au nombre de neuf ; l'un d'eux, M. Patrice Bitchié, loueur de voitures, ne se présente pas.

Les autres sont : MM. Baptiste Marion, commissaire de police à Lille; Charles Bonte, négociant à Lille ; Emile Lodez, cafetier à Lille ; Julien Hoffmann, cocher à Lille; Wannebroucq, syndic à Lille; Charles Gruson, fabricant de coffres-forts à Lille; Eugène Codevelle garçon de café à Lille.

Déposition du commissaire de police

M. Marion, commissaire de police du 2e arrondissement fut appelé à faire l'enquête sur la plainte de l'accusé lui-même.

S'étant rendu sur les lieux il fit les premières constatations aidé par Gouwy et sa femme. La porte d'entrée donnant sur la Grand'Place que le gérant prétendait avoir été fermée comme de coutume à une heure du matin n'avait pas été fracturée et le timbre électrique dont elle est pourvue n'avait pas fonctionné.

Dans la salle du cercle, le coffre-fort avait été ouvert sans être fracturé; on avait enlevé la « combinaison ». Or, le fabricant déclara que pour faire cette opération il avait fallu dévisser les écrous intérieurs et par conséquent ouvrir la porte.

La serrure étant en parfait état, la porte avait été certainement ouverte avec la clef.

On avait tordu un coin de tôle mais c'était pour donner le change.

Le gérant affirmant ne s'être pas dépossédé de la clef, il était évident qu'il avait dû commettre lui-même le vol ou en être complice. Aussi, le témoin le mit-il en état d'arrestation.

Le président demande au témoin si le voleur n'a pu s'introduire par le 2e étage.

M. Marion déclare que c'est absolument impossible.

L'INTERROGATOIRE

Le président procède à l'interrogatoire de Gouy. Les renseignements fournis sur son compte sont très bons mais cependant en ces dernières années on le voyait fréquenter assidûment les courses de chevaux et y parier.

Gouwy prétend qu'il n'était qu'un intermédiaire et que ce n'était pas pour son compte qu'il pariait. Ses appointements pouvaient s'élever à 4,000 ou 4,500 francs par an.

L'accusé a trouvé un nouveau système de défense. Suivant lui, le vol a dû être commis par une personne qui a réparé le coffre-fort à la suite de l'incendie qui éclata il y a quelques années dans l'immeuble alors occupé par MM. Martin frères.

Le président s'étonne que Gouwy au cours de l'instruction n'ait jamais parlé de cela.

De plus, en admettant qu'une autre personne que lui ait été en possession d'une clef, comment aurait-elle connu le mot de la combinaison. Enfin pourquoi le voleur, en possession des 16,000 francs et ayant intérêt à ce qu'on s'aperçut le plus tard possible du vol, aurait-il fracturé le secret et serait-il allé le jeter dans les cabinets d'aisances.

« Peut-être pour me compromettre » déclare Gouwy.

M. le président dit que l'expert choisi par l'instruction et ceux désignés par l'inculpé ont été d'accord pour déclarer qu'on avait d'abord ouvert le coffre-fort avec la clef et qu'on l'avait fracturé ensuite.

L'audition des témoins

On passe à l'audition des témoins :

M. Eugène Codevelle, garçon du Cercle, a quitté le Cercle à une heure moins cinq ; il n'a rien constaté d'anormal; il est sûr d'avoir bien fermé avec sa clef la porte de la rue; ce jour-là elle se fermait difficilement. Le timbre marchait bien et le son en était assez fort.

Mlle Flore Miens, servante chez M. Gouwy, s'est couchée, le 3 octobre, vers dix heures, dans sa chambre au 3e étage; elle n'a rien entendu, ni timbre ni bruit ; vers six heures, on a sonné après elle ; Mme Gouwy lui a annoncé qu'on avait volé et on l'a envoyée au grenier voir s'il n'y avait aucun indice; en bas on lui a dit que la porte de la rue avait été trouvée ouverte.

M. Charles Bonte, administrateur du Cercle aurait dans les derniers jours de septembre informé Gouwy qu'il voulait vérifier la comptabilité. Le gérant trouva moyen de retarder cette vérification et de la fixer au mercredi 4 octobre. C'est le matin de ce jour que le vol fut commis.

M. Julien Hoffmann, cocher, est resté en station sur la Place devant le cercle et n'y a vu entrer personne.

M. Charles Gruson, fabricant de coffres-forts affirme qu'il fallait posséder la clef et connaître le mot de la combinaison pour ouvrir la porte du coffre.

L'audition des témoins terminée, M. Blondel prononce un réquisitoire très serré contre l'accusé dont il réclame la condamnation.

Me Hattu avec la grande éloquence qu'on lui connaît, s'efforce de prouver que le vol a pu être commis par une personne étrangère au Cercle et demande l'acquittement de Gouwy.

LA CONDAMNATION

Après quelques minutes de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes.

Gouwy est condamné à deux ans de prison.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

[illegible]

[illegible] ans, domestique, [illegible] 3 mois, Arthur [illegible]

[illegible] journalier, Sous-le-Bois [illegible] complicité de vol, 1 mois de prison. [illegible] 30 fr. d'amende. Hippolyte [illegible] [illegible]

Tribunal correctionnel d'Arras

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel d'Arras a prononcé les condamnations suivantes [illegible]

[illegible] Albert Coquet, originaire de la Seine-Inférieure [illegible] Quinze jours [illegible] Martin Capin, âgé de 67 ans, journalier à Béthencourt [illegible] Rouvroy.

L'audience s'est terminée par une affaire de coups et blessures dans laquelle étaient impliqués trois ouvriers mineurs de Drocourt.

François Meunier est condamné à 20 jours de prison, son frère Auguste, à dix jours. Le troisième, Louis Fasquel, en est quitte pour cinq francs d'amende.

Les 3 Grâces et le Mikado

Ce n'est pas sans raison, comme on pourrait le croire,
Que dans ce riche écrin on compte 3 savons,
Les grâces étaient trois comme nous le savons
Et *Mikado* devait honorer leur mémoire.

En vente à Roubaix :

Chez M. Duhem-Merchez, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs. etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie, Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : Sain-Boulet. — A Fresnes : Buriez.

Nouvelles à la Main

Sur le terrain.

Les témoins sont d'avis de tirer au sort le choix de la position.

L'un d'eux jette en l'air une pièce de cent sous ; son client se précipite, la cueille au vol, l'empoche prestement et dit :

— Il y a assez longtemps que vous me la deviez.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Au Grand-Théâtre — Relâche aujourd'hui jeudi au Grand-Théâtre, mais en revanche, l'administration nous réserve pour le jeudi 28 décembre une brillante représentation de *Manon* qui a obtenu mardi, à Gand, un très grand succès.

Nous nous en rapportons aux lignes suivantes que publie notre confrère le *Journal de Gand :*

Voici enfin rendue à notre admiration la vraie « première reprise » de cet opéra séduisant entre les plus aimables. Nous disons première reprise parce que, cette fois, l'interprétation toute entière est renouvelée et que l'on nous donne à apprécier un autre des Grieux, appelé au dangereux honneur de faire oublier Séran, le ténor favori du public gantois.

Les souvenirs laissés par l'excellent et vaillant artiste étaient trop vivaces encore pour que son successeur, M. Bonijoly, put échapper aux comparaisons agrémentées de commentaires plus ou moins justes.

Nous trouvons qu'il les supporte fort bien et que sa création à lui, assez différente de celle de Séran, ne manque ni de talent, ni d'acquit.

Certes la voix un peu tenue de M. Bonijoly manque d'ampleur à certains moments et il ne peut pas donner à l'acte de St-Sulpice ces fulgurants *si* naturels qui électrisaient la salle, mais, par contre, que d'élégance dans son jeu, que de jeunesse dans sa personnification, qu'elle distinction d'acteur et quel art de chanteur, faisait apprécier tout le charme d'une interprétation bien soignée.

Pour Mme Jau-Boyer, une Manon grassouillette tour à tour gentiment naïve, étourdiment coquette et dramatiquement séductrice, elle a cependant quelque peine à faire oublier ses devancières. Disons pourtant que très en voix et fort à son rôle, la nouvelle Manon a bien mérité les applaudissements qu'on lui a décernés.

Le joli duo du premier acte, les scènes si délicates de la chambre, le duo de l'oratoire et le dernier tableau si dramatique, ont valu à Manon et à son chevalier un vif succès.

M. Vautier tenait avec sa correction habituelle de comédien parfait et de chanteur accompli le rôle scabreux de Lescaut qu'il silhouette fort adroitement et M. Pelóga, le comte des Grieux, a dit avec son talent coutumier les quelques répliques qui lui incombent.

L'orchestre a nuancé cette délicate partition des meilleurs jours, nous en félicitons chaleureusement M. Amadou.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Bureau à 7 h. 1/4. Rideau à 7 h. 1/2; — Jeudi 21 décembre, *Toto chez Tata*, comédie en un acte. — Le *Pardon de Ploermel*, opéra comique.

Etat-civil de Roubaix

Du 20 décembre

Naissances. — Fernand Duyver, rue de la Gare — Alphonse Vancoppenolle, rue Fourcroy — Marie Depraetere, rue du Luxembourg — Jean Liénard, rue de la Paix — Eugène Grulmet, rue du Fort — Camille Durey, rue Lacroix — Fernande Duquelsar, rue St-Antoine — Paul Delobelle, rue Longues-Haies.

Décès. — Jean Florent, 1 mois, rue des Anges — Rosalie Duhem, 79 ans, rue des Fossés — Constant Norro, 2 ans, rue [illegible] [illegible]

Etat-civil de Tourcoing

Du 20 décembre

[illegible]

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTE

Comptoir de Change

[illegible], 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 décembre 1893.

Marché calme sur lequel ne s'est exercé aucune influence provenant de nouvelles politiques du dedans ou du dehors.

Le 3 o/o se tient à 98 57.

Le 4 1/2 s'arrête à 105 20.

La Rente italienne est soutenue à 82 40, dans l'attente de la déclaration de M. Crispi.

Sur les sociétés de crédit les transactions [illegible]

La Banque de France se présente à 4165.

Le Crédit Foncier conserve des cours élevés à 1057 50. La hausse récente des actions de cet établissement a laissé une bonne impression dans le monde des affaires et dans le public. La clientèle de ses obligations s'est accrue par ce fait, dans une notable proportion.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 492 50.

Le Crédit Lyonnais enregistre de nombreux échanges au comptant à 771 25.

La Société Générale s'inscrit à 462 50.

L'action des Immeubles de France coupon de 12,50 au 16 janvier, cote 485.

Kébao est tenu à 560.

Les obligations Nickel, récemment émises, sont négociées de 446 25 à 447 50.

On demande très couramment l'obligation première série, des Eaux de Bayonne à 258 75. Ces titres soutiennent avantageusement la comparaison comme garanties, avec les diverses obligations sans lots des villes françaises.

L'obligation des Chemins économiques cote 416 francs.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879

Siège Social :

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX	LILLE-WAZEMMES
6, rue de la Gare.	Rue Gambetta, 1ter.

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.

Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.

Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam.
Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons. } Aux tarifs les plus réduits.

Vérification des listes de tirages.
Renseignements sur toutes valeurs.
Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions. } Service gratuit.

MARCHÉ LINIER

Lins. — Encore beaucoup d'affaires et toujours à la hausse. La récolte laisse voir de plus en plus son insuffisance.

Toiles. — La situation est bonne, il n'y a pas de stock et les acheteurs, par leur venue hâtive, laissent voir qu'il y a des besoins.

Fils. — Affaires très actives, les fabricants effrayés par les renseignements donnés par les vendeurs, cherchent à se couvrir et paient les pleins prix dès qu'ils trouvent des affaires.

Jutes. — Même situation, cours très fermes pour les filés. La demande est toujours active.

Le brut subit des oscillations de peu d'importance qui ne peuvent avoir d'action sur notre marché.

Les renseignements sont mauvais en ce qui concerne le rendement de la récolte. Certains arrivages sont inemployables et donnent lieu à des réclamations.

***

Depuis si longtemps qu'on parle de la hausse du lin et de ses produits, il me paraît intéressant de mettre sous les yeux de mes lecteurs quelques chiffres qui les édifieront sur la hausse acquise par chaque produit dérivant du lin.

Lin de Russie,	hausse acquise	35 à 40 0/0
Lin de pays	—	40 à 50 0/0
Fils de lin au sec	—	20 0/0
Fils d'étoupes au sec	—	15 à 20 0/0
Fils de lin au mouillé		20 à 25 0/0
Fils d'étoupes au mouillé		20 à 25 0/0
Toiles		10 à 15 0/0

Ces chiffres que je donne sans les exagérer, prouveront aux acheteurs de toiles le chemin qu'il y a encore à parcourir pour compenser la hausse obtenue sur la matière première et celle-ci hausse toujours. Acheter en ce moment serait donc faire une opération avantageuse.

X..... —

Anvers, 20 Décembre.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 36 balles de la Plata en suin et 30 balles Australie.

Contrats à

Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 427 1/2, février 430 0/0, mars 432 1/2, avril 435 0/0; mai 437 1/2; juin 445 0/0; Juillet, 447 1/2, août 450 0/0, septembre 452 1/2; octobre, 452 1/2; novembre 452 1/2; décembre 427 1/2.

Ventes 110,000 kilos.

Marché soutenu.

BOURSE DE LILLE

du 20 décembre 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Lille 1893, (obl. 500) 500 — Lille cinquièmes 1893 (obl. 100) 99.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Crédit du Nord, actions de 500 fr., 125 p.) 498.75

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche le 1/12, 9850 — Anzin le 1/100 de denier 4875.25 — Bruay (à 500 t. p.) 12900 — Bully-Grenay le 1/6, 2715 — Campagnac (à 1000 t. p.) 605 — Carvin (à 500 t p) 980 — Courrières le dixième, 3800 — Lens centième d'action 23600 — Ostricourt (à 500 t p) 515.

BOURSE DE BRUXELLES

[illegible]

CARTES DE VISITES

Sur Bristol .... 1 f. 45

Sur ivoire supérieur .... 2 f. »

Voir spécimens à la 4e page

MAUX D'ESTOMAC

Digestions difficiles, Pituites, Maladies du foie

GUÉRISON ASSURÉE

PAR LA POUDRE

Trésor de l'Estomac

de M. COUVREUR, *pharm.-chimiste*

Cette poudre d'une efficacité étonnante a reçu l'approbation de tous les médecins qui l'ont employée.

PRIX DE LA BOITE : 2 fr. 50

S'adresser pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve, à Roubaix. 5975

Réglisse Pectorale L. B. AU GOUDRON

Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.

La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens

Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

GUERISON RADICALE

des Maladies Secrètes ET DES MALADIES DE LA PEAU

DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel par

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 6, rue Puebla, LILLE

Pommade Antiherpétique

pour dartres, eczémas, démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

Consultations GRATUITES

tous les jours, de 9 à 5 h. et par correspondance

PLUS DE CHAUVES !

[illegible] CROISSANCES [illegible] Cheveux [illegible]

POMMADE [illegible] LECHAUX

Pommade hygiénique, [illegible]

[illegible]

Dépôt à Lille : Pharmacie [illegible], rue de Paris, [illegible] Maubeuge ; Heuart, pharmacien; Valenciennes : Sabin-Boulet, pharmacien; [illegible]

REVUE HEBDOMADAIRE

Lille, le 20 décembre 1893.

Température. — Notre marché de ce jour se trouve absolument écourté par une pluie abondante et qui n'a de cessé, de sorte que les rapports entre faiseurs deviennent presque impossibles ; grâce à ce que notre susdit marché ait conservé des mœurs primitives et se fasse encore en plein air.

La même chose se reproduit à chaque intempérie, mais nos édiles n'en ont cure bien qu'il soit à leur connaissance que la Bourse actuelle ne puisse abriter la dixième partie des gens qui voudraient y pénétrer pour leurs échanges et leurs affaires.

La huitaine a été belle et favorable à la culture, mais aujourd'hui les pronostics sont mauvais et le baromètre presque à tempête.

Blés indigènes. — Rien à changer aux précédentes cotations sur ces blés, ni rien à modifier dans ce qui caractérise l'allure des affaires. Les blés roux se vendent de 18,75 à 19,25 comme précédemment et les blancs depuis 19,50 jusqu'à 20,50 rendus aux usines.

Blés exotiques. — Les prix ne varient guère non plus sur les blés étranger et il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement, la question de majorer les droits actuels paraissant abandonnée, ce qui ne veut pas dire, nécessairement, que nos gouvernants ne puissent chercher ailleurs une solution à la question des bas prix du blé mais ils ne la trouveront pas.

Les barrières et les murailles de Chine sont incompatibles avec un régime de liberté et c'est là qu'il faudra en revenir, tout le monde devant subir une surproduction générale et un nouveau régime économique que rien ne saurait arrêter.

On cote les Australie 22 à 22,25; Californie 20,75; Roux d'hiver 20,50 à 20,60; Walla 20,25 à 20,40 ; Club 1 20,60; Kurrachée 19,25 et Plata 20 à 19,75.

Tout acquitté bord ou wagon Dunkerque.

Farines. — Sans variation de 27 à 27,50 en supérieures et les 1res courantes de 25,50 à 27 suivant marques.

Grains grossiers. — Rien à changer aux cotations d'il y a huit jours; il y a seulement une tendance très ferme à signaler sur les avoines, qu'elle qu'en soit la provenance, et sur les orges de Russie une demande plus suivie qui les fait généralement tenir à 14,75 au lieu de 13,50. Les seigles sont soutenus à 15 25 Lille et les maïs à 14,50 Dunkerque.

La cote des avoines varie de 16,50 à 20 suivant la provenance, le poids spécifique et la nuance; celles de pays valent 20 à 20,25 rendues.

Graines oléagineuses. — Le marché des colzas, dont on semble se désintéresser, reste fort calme. On cote les Guzerat vers 24,75 à 25 cif et le Cawnpore 22,25 à 22,50 nominalement. Lins de Bombay disponibles ou rapproché 28,25 pour le délivré et sur printemps de 26,50 à 27,25 cif, suivant termes; Azoff 26 à 26,25. Tout London terms.

A. BOURDOTTE.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant	43 75	43 90	4 prem.	43 90	43 90
Janv.	43 50	43 50	4 mars	43 30	44 40

Marque Corbeil (clôture) : 43 —

Blés

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant	20 45	20 55	4 prem.	20 75	20 90
Janv.	20 55	20 65	4 mars	21 —	21 10

[illegible]

LILLE 20 Déc. — Marché aux bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus	Lille app.	Pr. au kil. 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	278	203	75	0 91	0 81	0 60
Vaches	332	79	283	0 81	0 71	0 50
Taureaux	28	14	14	0 71	0 61	0 50
Veaux	242	201	41	1 30	1 15	[illegible]
Moutons	237	182	45	» 93	0 83	» »
Porcs	131	67	64	1 05	1 »	» 95

BOURSE DE PARIS

2 o/o comptant.	98 [illegible]	Sud.	485 —
2 o/o à terme	98 57	Fives-Lille	660 —
3 o/o au compt.	[illegible]	[illegible]	488 —
3 1/2 Am. comp.	105 10	Picardie-Flandr.	467 —
4 1/2 83 terme	105 20	Bons de la Presse	11 25
Ville de Paris		Panama [illegible]	
Oblig. 1855-1860	567 50	— 5 o/o obl.	19 25
1865 4 o/o	545 —	— 4 o/o obl.	20 —
1869 3 o/o	429 50	— 5 o/o obl.	22 50
1871 3 o/o	420 50	— 6 o/o obl.	22 25
Id. quarts 3 o/o	114 —	Suez actions	2725 —
1875 4 o/o	544 —	— obligations	628 50
1876 4 o/o	542 75	— parts fond.	1140 —
18[illegible] 3 o/o	416 75	— Soc. civile	1282 50
Id. quarts	107 75	Gaz de Paris	[illegible]
Ville de Lille 1860	114 —	Omnib. Paris	[illegible]
Id. 1863	109 50	Russe 1880	99 —
Marseille 77 3 o/o	409 50	— 1889	100 50
Dette Tunisienne	— —	— 4 o/o cons.	100 50
Banq. de France	4115 —	Egypte unifiée	102 —
Banq. Escompte	60 —	Ext. Espagne	62 65
Banque de Paris	642 50	4 o/o Hongrois	95 90
Compt. d'Escom.	491 —	5 o/o Italien	82 20
Crédit Foncier	1059 —	Portugais 3 o/o	19 80
Dynamitecent.	495 —	4 o/o Turc	22 30
500 fr. 4 o/o	495 —	Banq. I. Autrich.	[illegible]
10mes 4 o/o	— —	Banq. Ottomane	[illegible] 50
500 fr. 3 o/o	— —	Autrichien	635 —
10mes 3 o/o	— —	Lombard	[illegible]
500 fr. 18[illegible] 4 o/o	— —	Nord Espagne	110 —
Commun. 3 o/o	— —	Saragosse	142 —
Id. [illegible] 3 o/o	— —	[illegible]	[illegible]
Id. 1875 4 o/o	— —	[illegible]	122 50
Fonc. 1877 3 o/o	497 50	[illegible] Lyon 3 o/o	
Comm. 1879 3 o/o	482 —	— [illegible] 3 o/o	464 50
Fonc. 1879 3 o/o	482 —	— L. M. anc.	467 —
Comm. 1880 3 o/o	478 —	— — nou.	452 —
Fonc. 1883 3 o/o	425 —	— Médoc	387 —
Fonc. 1885 3 o/o	470 —	— Midi	[illegible] 50
Crédit Alger	505 —	— Orléans 3 o/o	
Crédit Lyonnais	770 —	— — [illegible]	[illegible]
Crédit Mobilier	80 —	— Lyon 5 o/o	[illegible] 50
Société Générale	461 50	— Médit. 5 o/o	650 —
Est	943 —	Bons 100 av. pr.	31 —
Lyon	1510 —	Algériens port.	35 75
Midi	1361 —	Russe 1889	93 15
Nord	1916 —	3 o/o am. terme	98 90
Orléans	1608 50	Cie Transatlant.	436 50
Ouest	1107 50	Consolidés angl.	— —

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le Gérant : E. DUGARDIN.

Chaussures napolitaines de travail, 4.95

Bottines élastiques chev. claq. vernie 14.90

Embouchoirs pour Bottes

A LA FAUVETTE
BOUCAU-VEREECKE

Ex-Coupeur des principales Maisons de Paris

5, RUE PIERRE-MOTTE, 5, EN FACE DES HALLES

FABRIQUE DE CHAUSSURES

SEUL DANS SON GENRE A ROUBAIX

Spécialité à 12 fr. 50 et 13 fr. 90 sur mesure, défiant toute concurrence loyale, comme prix, le fini et la solidité

ARTICLES SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

Chaussures napolitaines de travail, 6 fr. 95

Hommes		Femmes	
Bottines élastiques, chev. claq., vernies	14.90	Bottines, boutons, chèvre, claq. pareille	[illegible]
Bottines élastiques, mégis, claq. veau	12.50 et 13.90	Même genre, extra solide	[illegible]
Bottines gousset, veau, élastiques	12.50 et 13.90	Bottines, boutons, mégis, claq. vernie	[illegible]
Bottines élastiq., mégis, claq. vache, vernies	14.90	Souliers, chev., glacé, décolleté	[illegible]
Articles pour garçons de café, depuis 6 fr.		Souliers, Richelieu, glacé	[illegible]

CHAUSSURES POUR FILLETTES DEPUIS 4 FRANCS

CHAUSSURES
CONFECTIONNÉES & UR MESURE

Spécialité de Chaussures de luxe et de soirée, haute nouveauté. Genre spécial [illegible]

ATELIERS DE RÉPARATIONS

SEULE MAISON DE LA VILLE NE VENDANT QUE DE SA FABRICATION

N'achetez pas de Chaussures sans avoir visité les Magasins de la Maison

BOUCAU-VEREECKE

FORMES SUR MESURE